

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 & 22 MARS 2026

PIERRE-YVES TIERCE



Un Cap pour Cogolin

Confiance Authenticité Protection

PROGRAMME

***100 actions concrètes
pour améliorer notre cadre de vie***

4

Notre liste : 35 Cogolinois
qui s'engagent pour vous

7

Circulation
Mobilités

9

Stationnement

11

Protection du territoire
et risques naturels

13

Tourisme - Le Port

15

Animations

17

Sport

19

Santé et cause animale

21

Politique de proximité

6

Cadre de vie
Embellissement et végétalisation

8

Aménagement du territoire
et logements

10

Sécurité

12

Commerces et entreprises

14

Culture et patrimoine

16

Jeunesse et Affaires scolaires

18

Solidarité et Seniors

20

Finances et fiscalité

22

Des actions pour chaque quartier

23

Administration municipale - Remettre Cogolin au centre du jeu



Chères Cogolinoises, chers Cogolinois,

Le voilà, vous l'avez enfin entre les mains :
notre programme électoral.

Ce document est la feuille de route que
nous vous proposons pour les six prochaines
années. Il est le fruit d'un travail rigoureux
et exigeant, engagé par mon équipe et moi
depuis l'automne 2024, période à laquelle j'ai
fait le choix de me déclarer candidat à l'élec-
tion municipale.

Mais ce projet, c'est avant tout le vôtre.

Chaque mesure qui le compose est issue de nos
rencontres et de nos échanges. Dès le début de
cette campagne, nous avons fait un choix clair :
placer l'humain au cœur de notre action.

Cette démarche de proximité n'est pas une
posture. C'est notre méthode. Une méthode
fondée sur le dialogue, la confiance retrouvée
entre les Cogolinois et leur municipalité, et
une écoute quotidienne.

Voici donc le résultat de cette grande
séquence citoyenne : un projet construit avec
vous, pour vous.

Tous les grands thèmes de notre vie collec-
tive sont abordés. Rien n'a été mis de côté.
Nous avons conçu un programme pour tous
les Cogolinois, pour répondre à vos besoins
d'aujourd'hui, mais aussi pour préparer l'ave-
nir et **penser le Cogolin de nos enfants et des
générations futures.**

Comme vous l'avez peut-être remarqué dans
le sommaire, un thème n'apparaît pas en tant
que tel : l'environnement. Bien évidemment,
ce n'est pas par manque de sensibilité, bien au
contraire. **Nous avons fait le choix de sortir
des postures et des discours qui consistent
à peindre en vert pour faire bien.**

L'environnement et le développement durable
irriguent l'ensemble de ce programme, **dans
toutes nos actions et dans tous nos projets**,
de manière concrète, responsable et pragma-
tique, sans slogans ni effets d'annonce.

100 propositions sincères
pour améliorer votre qualité de vie, réparties
dans 20 grands thèmes.

100 mesures étudiées avec rigueur,
pour un programme complet, budgété et
parfaitement réalisable.

100 grandes actions concrètes pour faire
progresser notre ville dans tous les domaines.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce
programme qui nous permettra d'écrire,
ensemble, un nouveau chapitre pour Cogolin.

Pierre-Yves Tierce

Retrouvez l'actualité de notre campagne électorale
sur notre site : **cogolin2026.fr**
et sur nos réseaux sociaux



Nous sommes heureux de vous présenter les femmes et les hommes qui s'engagent au service de notre commune au sein de la liste « **Un Cap pour Cogolin** ».

Une équipe aux talents riches et variés, de tous âges et de tous nos quartiers. Une équipe constituée de quelques personnalités ayant déjà exercé des responsabilités municipales, mais dont la majorité s'engage pour la première fois dans la vie publique. Une équipe rassemblée autour de valeurs fortes, composée de Cogolinois de souche comme de Cogolinois de cœur. Une équipe qui vous ressemble, tout simplement.

Pierre-Yves
TIERCE
41 ans
Directeur
de Cabinet



Alicia
DA SILVA
25 ans
Étudiante en petite enfance



Florent
LEPELTIER
38 ans
Artisans jardins et espaces verts



Marion
LISCIA
37 ans
Cheffe de réception



Joffrey
PEYRAUD
45 ans
Chef de projet
Assistant maître d'œuvre



Caroline
BOROWIEC
52 ans
Éducatrice spécialisée
en protection de l'enfance



Alain
MARCHAIS
75 ans
Ancien chef cuisinier,
retraité de la DCNS



Amandine
CLAIRE
39 ans
Infirmière et ancienne sportive
de haut niveau (canoë kayak)



Gilles
LE CAM
75 ans
Commissaire Divisionnaire Honoraire
de la Police Nationale et Juge
au Tribunal Judiciaire de Grasse. Retraité.



Adeline
CRUCHOT
65 ans
Commerçante retraitée



Marc
MONJARDEZ
65 ans
Cadre de l'industrie automobile
Retraité



Sophie
LOVERA
55 ans
Agent spécialisé
des écoles maternelles (ASEM)



Jason
BROBECK
46 ans
Coach sportif -
Gérant de société



Malika
OUAREZKI
49 ans
Employée commerciale - Juriste



Arnaud
FERRARO
41 ans
Agriculteur et viticulteur



Najwa
SCHULTZ
46 ans
Gérante de société et ancienne
sportive de haut niveau (karaté)



Laurent
DAUDE
57 ans
Orthopédiste



Émilie
BORDI
26 ans
Coiffeuse et barbrière



Yannick
LAURENT
40 ans
Menuisier - Compagnon du Devoir



Caroline
FRANCESCHI
33 ans
Gérante d'un salon de coiffure



José - Louis
GARCIA
78 ans
Chirurgien-dentiste - Retraité



Nathalie
HAQUIN
60 ans
Cadre dans l'hôtellerie



Joseph
AZZAZ
55 ans
Directeur de l'aéroport
du Golfe de Saint-Tropez



Aurélie
REBOTIER
44 ans
Directrice Adjointe de la Clinique
Notre-Dame de la Merci



Jean-Michel
PELLISSIER
58 ans
Auto-entrepreneur et président-
adjoint de la Réserve Communale
de Sécurité Civile de Cogolin



Julie
BISCOT
46 ans
Employée administrative



Jean
PERAGOUX
73 ans
Vétérinaire - Retraité



Mélanie
FOLLI
39 ans
Parent au foyer



Guillaume
VOITURIER
49 ans
Photographe et réalisateur



Maryse
DUJARRIC
67 ans
Secrétaire comptable - Retraîtée



Christopher
DOS REIS
40 ans
Artisan - Gérant de société



Marine
RICHARD
38 ans
Responsable administration des ventes
aux Maîtres Vignerons de la presqu'île
du Golfe de Saint-Tropez



Bruce
RUBIN
73 ans
Cadre dans l'industrie - Retraité



Maëlys
LECRIQUE
19 ans
Étudiante en Sciences politiques
et relations internationales



Jacki
KLINGER
82 ans
Cadre dans l'agroalimentaire - Retraité
Président-Adjoint de la Réserve Communale
de Sécurité Civile et Président du Comité d'entente
des associations patriotiques de Cogolin

En votant pour l'élection municipale, vous éliez aussi les représentants de Cogolin au conseil communautaire de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

La liste « **Un Cap pour Cogolin** » :

Pierre-Yves **TIERCE**
Caroline **BOROWIEC**
Alain **MARCHAIS**
Malika **OUAREZKI**
Arnaud **FERRARO**
Nathalie **HAQUIN**

Jean-Michel **PELLISSIER**
Maryse **DUJARRIC**
Christopher **DOS REIS**
Marine **RICHARD**
Bruce **RUBIN**

CADRE DE VIE

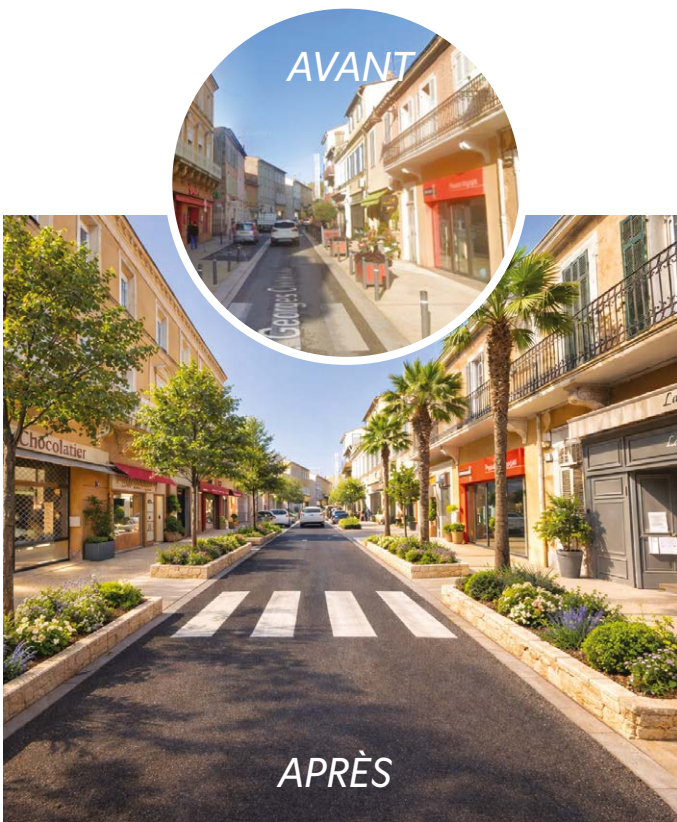
EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION

Améliorer durablement la qualité de vie à Cogolin commence par des espaces publics propres, soignés et agréables à vivre.

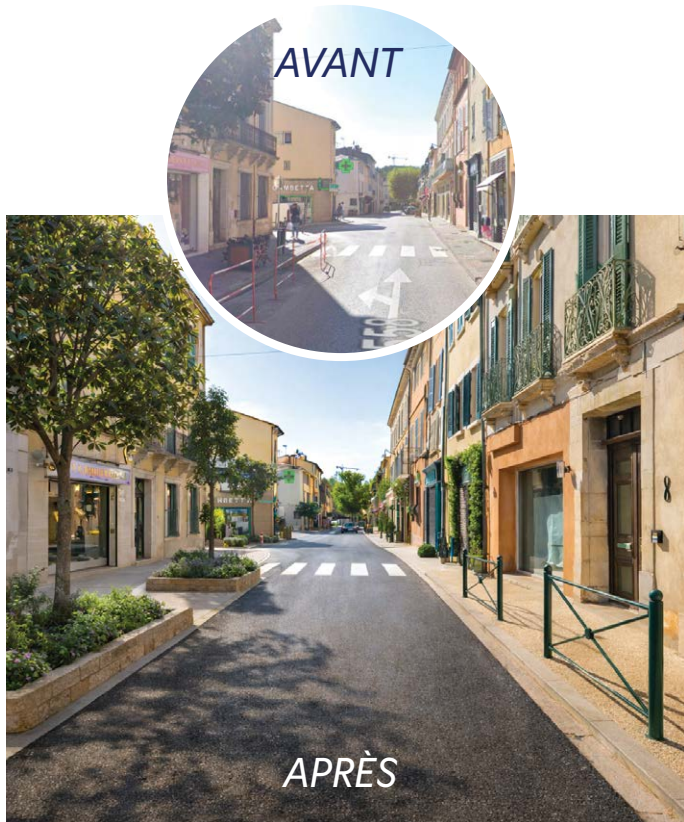
Nous voulons une politique d'embellissement visible, cohérente et respectueuse de l'identité de Cogolin, avec davantage de végétation, d'ombre et de fraîcheur, en particulier en centre-ville.

- UN CENTRE-VILLE EMBELLI ET VÉGÉTALISÉ**
Lancer un grand programme d'embellissement et de végétalisation du centre-ville (Clemenceau, Jean-Jaurès, Gambetta, place de la République...), tout en conservant le stationnement de proximité. Harmoniser le mobilier urbain et les matériaux pour une meilleure cohérence architecturale.
- RÉNOVER LES FAÇADES DU CENTRE-VILLE**
Renforcer les aides et l'accompagnement au ravalement des façades, y compris les volets et huisseries, avec un encadrement strict des teintes pour retrouver une architecture cohérente et contribuer à l'embellissement général.
- PLUS DE NATURE ET DE FRAÎCHEUR À COGOLIN**
Plan de revégétalisation de l'ensemble de la commune avec au moins 300 arbres plantés en six ans, en privilégiant la pleine terre pour créer des îlots de fraîcheur.
- AMÉLIORER LA PROPRETÉ DE NOS RUES**
Renforcer le planning de nettoyage et le rendre public pour plus de transparence et d'efficacité.

- LUTTER FERMEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS**
Tolérance zéro face aux incivilités du quotidien : déjections canines, tags, dégradations, encombrement des locaux publiques...
- RÉNOVER ET ENTREtenir LE PATRIMOINE COMMUNAL**
Améliorer l'entretien de l'ensemble des sites communaux, notamment les cimetières et les lieux de mémoire et de vie patriotique, pour garantir leur dignité et leur propreté.
- FAIRE PROGRESSER NOTRE CADRE DE VIE AU QUOTIDIEN, DANS TOUS LES DOMAINES**
Déployer, avec l'intercommunalité, plus de conteneurs semi-enterrés lorsque cela est possible. Refuser l'installation de bureaux de vente de promoteurs sur le domaine public. Exiger une intégration paysagère exemplaire des antennes relais et améliorer la couverture mobile. Rouvrir et sécuriser le passage Wilbad, réinstaller des bancs...



Avenue Georges Clemenceau



Rue Gambetta

Illustrations d'ambiance générées par intelligence artificielle pour imaginer ensemble le futur visage de nos rues commerçantes

UN GRAND PARC EN CENTRE-VILLE POUR LE SPORT ET LES LOISIRS EN FAMILLE

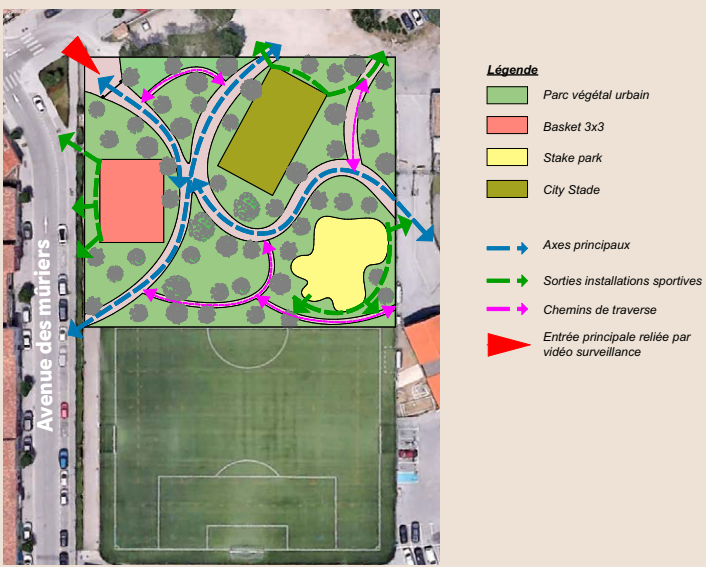
Sur le site de l'actuel parking provisoire, nous réaliserons un véritable espace public rendu aux Cogolinois, à nos jeunes et aux familles.

Après la mise en service du parking Mendès-France, il sera réaménagé un grand parc de centre-ville, sécurisé et tourné sur le loisir, le sport et le cadre de vie.

Un parc ombragé en cœur de ville, avec jeux pour enfants et espaces de détente.

Un pôle sportif urbain : city-stade, skate-park, basket 3x3, équipements de remise en forme...

L'ensemble du site sera fermé la nuit, sécurisé et placé sous vidéoprotection.



Après la destruction du demi-stade et face aux projets d'hier qui étaient d'y construire plusieurs immeubles, nous faisons le choix de rendre cet espace aux Cogolinois.

Un projet de cadre de vie !

CIRCULATION – MOBILITÉS

À Cogolin, améliorer les conditions de circulation, notamment aux heures de pointe, est un enjeu majeur, pour des déplacements plus fluides et plus apaisés au quotidien.

C'est aussi l'occasion de mettre enfin en œuvre une véritable politique de mobilités douces, et notamment cyclable, afin de permettre à chacun de se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité et dans tous les quartiers.

- AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ET LA CIRCULATION AU QUOTIDIEN**
Engager une étude complète des déplacements à Cogolin afin d'analyser les flux, d'améliorer la circulation aux heures de pointe et de guider les choix d'aménagement futurs pour des déplacements plus fluides et plus apaisés.
- SÉCURISER LES CARREFOURS DANGEREUX ET LES POINTS NOIRS**
Créer trois giratoires stratégiques pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic : le carrefour de La Poste - Le carrefour de la Pipe - Font-Mourier (face à Grand Frais).
- RÉALISER IMMÉDIATEMENT L'AXE CYCLABLE STRUCTURANT COGOLIN – LA FOUX**
Désenclaver Cogolin du point de vue cyclable par la création d'une piste sécurisée reliant la commune au réseau cyclable littoral, notamment le long de la RD98.
- DÉPLOYER LES MOBILITÉS DOUCES DANS TOUS LES SECTEURS**
Intégrer des espaces partagés vélos / piétons sécurisés dans l'ensemble des quartiers, développer un réseau cyclable secondaire connecté aux communes voisines et favoriser les usages de loisirs (promenades, pratique familiale, gravel...).
- FACILITER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
Sécuriser et améliorer les arrêts de bus, créer un parking de covoiturage à proximité du carrefour de la Pipe, augmenter progressivement la part de véhicules « propres » dans le parc municipal et développer les bornes de recharge électrique, notamment à proximité des équipements sportifs.



Nous réalisons en priorité la piste cyclable pour relier Cogolin au littoral



Aménager et sécuriser le carrefour de la pipe, avec le soutien du Conseil départemental

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

Un objectif clair : protéger Cogolin de la bétonisation massive et hors de contrôle.

L'aménagement du territoire engage l'avenir de notre commune pour des décennies et impacte directement notre **cadre de vie**. Face à une urbanisation trop souvent subie, nous faisons un choix clair et assumé, guidé par un principe simple : **construire moins, construire mieux et surtout construire pour qui ?**

Cela suppose un aménagement du territoire **largement réduit et enfin maîtrisé**, respectueux de l'identité de Cogolin, protecteur de ses quartiers et de ses terres agricoles, mais aussi une politique du logement tournée en priorité vers les Cogolinois, les familles et les actifs du territoire.



Malika
OUAREZKI

METTRE FIN À UNE URBANISATION SUBIE ET RETROUVER LA MAÎTRISE DE L'AMÉNAGEMENT

Réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin notamment de mieux protéger les quartiers résidentiels et les secteurs d'habitat diffus. Refuser les opérations immobilières disproportionnées et renforcer les limitations de hauteur pour préserver les paysages, le panorama et l'identité de Cogolin.

PRÉSERVER L'IDENTITÉ ET LE PATRIMOINE DE COGOLIN

Privilégier une architecture néoprovençale avec un encadrement architectural strict (teintes de façades, huisseries...). Préserver strictement le vieux-village.

EXIGER DES PROJETS IMMOBILIERS PLUS RESPONSABLES

Imposer au minimum deux places de stationnement non détachables par logement, ainsi que des places « visiteurs » dans l'ensemble des projets. Faire supporter aux promoteurs privés les réparations liées aux chantiers de construction, notamment en matière de voirie et de réseaux.

DES LOGEMENTS POUR LES COGOLINOIS ET LES ACTIFS AVANT TOUT

Imposer des quotas de logements aidés et réglementés dans les projets immobiliers afin de faire porter l'effort du

logement aux opérateurs privés. Renforcer les liens avec les services de l'État pour retrouver la maîtrise des attributions de logements sociaux et donner la priorité aux Cogolinois. Développer des projets d'accession à la propriété à destination des actifs, notamment via le Bail Réel Solidaire (BRS) et le Prêt Social Location-Accession (PSLA).

RÉDUIRE LE NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS

Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et d'incitation afin de favoriser la remise sur le marché des logements vacants, dont le taux à Cogolin figure parmi les plus élevés du Golfe de Saint-Tropez.

PROTÉGER LES TERRES AGRICOLES ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Mettre en œuvre un véritable plan de reconquête agricole en protégeant strictement les terres existantes et en luttant contre le détournement d'usage des espaces agricoles. En lien avec l'intercommunalité, contribuer au déploiement de la ReUse (réutilisation des eaux issues de la station d'épuration) pour l'arrosage public et l'irrigation agricole.



STATIONNEMENT

Les Cogolinois nous l'ont dit avec constance et clarté : le stationnement est leur priorité numéro une.

C'est un enjeu central de ce mandat, à la fois pour le confort du quotidien, pour le dynamisme des commerces, pour l'attractivité du centre-ville et le rayonnement de Cogolin.

Nous faisons donc le choix de repenser en profondeur la politique de stationnement de la commune, dans toutes ses dimensions, en créant de nouvelles capacités en cœur de ville, en améliorant l'existant et en organisant mieux les usages.



Arnaud
FERRARO

REPENSER LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT GLOBALE

Proposer un stationnement intelligent, adapté aux différents usages : pour les Cogolinois au quotidien, pour les riverains du centre-ville et du Vieux-Village, pour les commerçants et pour leurs clients. Favoriser la rotation en centre-ville afin de renforcer l'attractivité et simplement se garer plus facilement, sans stress.

FACILITER LE STATIONNEMENT DES RIVERAINS DANS LES SECTEURS LES PLUS CONTRAINTS

Dédier le parking de la Cantarelle aux riverains du Vieux-Village et aux visiteurs du Château Sellier, et étudier la possibilité d'y créer une seconde dalle afin d'en augmenter la capacité.

GRATUITÉ DU STATIONNEMENT ET TARIFICATION SIMPLE, JUSTE ET INCITATIVE

Maintenir la gratuité du stationnement sur l'ensemble des places situées sur la voirie. Maintenir une heure de stationnement gratuit dans les parkings fermés afin de favoriser la rotation et de soutenir l'activité commerciale de Cogolin. Déployer des abonnements à bas coût pour les riverains du centre-ville et les commerçants, notamment sur le parking Mendès France.

CRÉER AU MOINS 100 PLACES POUR LES DEUX-ROUES, RÉPARTIS DANS TOUTE LA VILLE

Pour libérer les trottoirs et améliorer le confort de l'espace public. Installer des box sécurisés pour vélos et trottinettes à proximité des équipements sportifs et des lieux très fréquentés.

AMÉLIORER LE STATIONNEMENT DANS LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET PÉRIURBAINS

Aménager, partout où cela sera possible, des places de stationnement dans les quartiers résidentiels et périurbains, notamment à proximité des écoles et des lieux très fréquentés, afin de limiter le stationnement anarchique et les nuisances qu'il génère au quotidien.

Ceci est un montage qui a pour but d'expliquer les grandes lignes de notre projet. Photos non contractuelles.

OBJECTIF : + 300 PLACES EN CENTRE-VILLE

Pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain, grâce à la réalisation de deux parkings structurants.

Parking Mendès France

Un projet profondément différent de celui présenté par l'actuelle municipalité : revu pour être moins massif, moins haut, plus végétalisé et mieux intégré dans son environnement, avec au minimum un niveau souterrain.

Parking Victor Hugo

Un parking comprenant un niveau souterrain et un niveau au sol paysager, équipé de pergolas végétalisées. Ce projet permettra également la rénovation complète de la place des boules, dans un esprit provençal, ombragé, sécurisé et largement embelli.



Garantir l'ordre public et protéger les Cogolinois

La sécurité est la première des libertés, et notre premier devoir. C'est la condition essentielle de la tranquillité et de la qualité de vie au quotidien.

Nous faisons le choix d'une politique de sécurité claire, ferme et sans ambiguïté, fondée sur l'autorité, la compétence et une présence permanente sur le terrain.

Assurer la sécurité passe par le renforcement des moyens de la police municipale, un travail étroit avec la gendarmerie et la Justice, et une action déterminée contre la délinquance et les incivilités qui empoisonnent la vie des habitants.

La sécurité est avant tout une question de volonté politique.

À Cogolin, l'ordre républicain s'imposera partout, pour tous, et sans faiblesse.



Gilles LE CAM

UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE, PRÉSENTE ET OPÉRATIONNELLE

Renforcer significativement les effectifs de la police municipale afin d'assurer une présence accrue et visible sur le terrain, de jour comme de nuit, 7 jours sur 7. Doter la police municipale de moyens modernes et adaptés, notamment par l'acquisition d'un Poste Mobile Opérationnel (PMO), véritable commissariat mobile, et par la création d'une patrouille VTT pour une meilleure réactivité et des contacts resserrés avec la population et les commerçants.

TOLÉRANCE ZÉRO FACE À LA DÉLINQUANCE ET AUX INCIVILITÉS

Lutter résolument contre les trafics par une pression permanente, des contrôles renforcés et des saisies ciblées. Agir fermement contre les rodéos urbains, les nuisances répétées, les dégradations et les dépôts sauvages, notamment par l'utilisation accrue de dispositifs de surveillance adaptés dans les secteurs sensibles.

UNE VIDÉOPROTECTION MODERNE, EFFICACE ET PLEINEMENT EXPLOITÉE

Déployer une politique de vidéoprotection fondée sur des équipements performants et un suivi humain renforcé. Rénover et étendre le réseau existant en remplaçant les caméras obsolètes ou hors service et en implantant de nouveaux dispositifs, afin de disposer d'un parc fonctionnel d'environ 80 caméras en fin de mandat. Renforcer le Centre de Vidéoprotection Urbain (CPU) pour garantir une exploitation active des images en temps réel. Installer des caméras LAPI (lecture automatique des plaques d'immatriculation) aux entrées de ville.

UNE SÉCURITÉ COORDONNÉE AVEC L'ÉTAT ET LA JUSTICE

Resserrer les liens avec la gendarmerie afin de bâtir un véritable partenariat opérationnel et renforcer la présence conjointe sur le terrain. Travailler en lien étroit avec les services de l'État, notamment pour lutter contre la présence d'étrangers en situation irrégulière, à travers des opérations coordonnées. Renforcer la coopération avec la Justice par la signature de conventions avec le Parquet, notamment pour la mise en œuvre de procédures de transaction et de rappel à l'ordre par le Maire.

SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC ET LES DÉPLACEMENTS

Mettre en œuvre une politique volontariste de sécurité routière, notamment contre la vitesse excessive en centre-ville et aux abords des écoles. Améliorer la signalisation et la visibilité des passages piétons et des intersections sensibles. Renforcer l'éclairage public, en particulier dans les secteurs les plus fréquentés ou les plus exposés, afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité nocturne.

TRANSMETTRE LES VALEURS RÉPUBLICAINES

Développer et pérenniser le programme des cadets de la police municipale afin de renforcer la prévention, la transmission des valeurs républicaines et le respect de l'autorité, tout en suscitant des vocations et un engagement citoyen dès le plus jeune âge. Faire vivre le devoir de mémoire et soutenir les associations patriotiques.



Exemple de poste mobile de Police à Cannes

100 JOURS POUR LA SÉCURITÉ

Dès le début du mandat, nous mettrons en place un plan d'action immédiat avec un objectif clair et mesurable :

en 100 jours, les Cogolinois doivent constater une amélioration concrète de la sécurité et de la lutte contre les incivilités, à travers une présence renforcée sur le terrain, des actions ciblées et des résultats visibles.



PROTECTION DU TERRITOIRE ET RISQUES NATURELS

Un territoire plus résilient face aux risques climatiques

Assurer la sécurité des Cogolinois, c'est aussi mieux protéger notre territoire face aux risques naturels et aux effets du changement climatique. Cette exigence impose une action anticipée, rigoureuse et responsable, fondée sur la prévention, l'organisation et la mobilisation des acteurs locaux.



Jean-Michel PELLISSIER

MIEUX PROTÉGER NOS MASSIFS FORESTIERS ET NOS QUARTIERS CONTRE LES INCENDIES

Améliorer les dispositifs de défense incendie par le contrôle, la mise aux normes et l'implantation prioritaire des bornes incendie. Encourager l'engagement de nouveaux bénévoles au sein du Centre Communal des Feux de Forêt (CCFF) et le doter de moyens renforcés, avec l'acquisition d'un nouveau véhicule léger et d'un drone de surveillance. Renforcer le suivi des obligations légales de débroussaillage et promouvoir des solutions naturelles de défendabilité du territoire, notamment par le sylvo pastoralisme et la reconquête de friches agricoles stratégiques.

RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES DES INONDATIONS ET DU RUISSELLEMENT

Renforcer l'entretien préventif des fossés, rivières et cours d'eau, en particulier en amont de la période automnale. Porter une attention accrue au risque de ruissellement dans l'instruction des autorisations d'urbanisme, notamment pour les constructions neuves et les parkings en sous-sol, et veiller à la bonne mise en œuvre des dispositifs de protection prévus. Mettre en œuvre, en lien avec la Communauté de communes et les services de l'État, toutes les mesures possibles pour limiter les inondations et en réduire les conséquences.

ALERTE ET MIEUX PROTÉGER LES HABITANTS

Relancer et renforcer le fichier d'alerte communal (SMS, messages d'information), en ciblant notamment les nouveaux arrivants et les personnes les plus exposées ou vulnérables face aux risques naturels. Développer une véritable culture du risque fondée sur l'information, l'anticipation et la réactivité.



COMMERCES ET ENTREPRISES

Le dynamisme commercial et la diversité des commerces font partie de l'ADN de Cogolin.

Ils contribuent à l'identité de notre ville, à sa vitalité quotidienne et à son attractivité bien au-delà de ses frontières. Nous faisons le choix de placer le commerce de proximité et les entreprises locales au cœur de notre action municipale, afin de soutenir celles et ceux qui font vivre Cogolin chaque jour, et de renforcer le rayonnement de notre commune dans tout le Golfe de Saint-Tropez et au-delà, par la richesse de son tissu économique.



Pierre-Yves
TIERCE

UNE VILLE PARTENAIRE DES COMMERÇANTS ET DES ENTREPRISES

Créer une véritable cellule commerce au sein de la Ville, avec un manager de commerce présent au quotidien aux côtés des commerçants, artisans, restaurateurs et entrepreneurs, et en lien direct avec le Maire. Mettre en place une collaboration étroite avec l'association des commerçants au quotidien. Organiser deux grandes réunions annuelles avec l'ensemble des commerçants, et mettre en place une base de communication directe par sms.

REDYNAMISER TOUS LES SECTEURS COMMERCIAUX

Agir sur l'ensemble des secteurs commerciaux de la commune afin de renforcer leur attractivité. Redynamiser la galerie Raimu. Réorganiser le marché pour en faire un véritable levier d'attractivité toute l'année, en le déployant sur la place des boules et l'avenue de Lattre de Tassigny. Embellir et sécuriser la zone de Font-Mourier qui doit être un véritable ambassadeur du dynamisme cogolinois et inciter les clients à franchir ce « dernier kilomètre » vers le centre-ville.

RENOUVELER ET DIVERSIFIER L'OFFRE COMMERCIALE ET ÉCONOMIQUE

Favoriser l'installation de commerces non présents à Cogolin. Faciliter l'ouverture de boutiques éphémères dans les

locaux vacants, afin de permettre à de jeunes porteurs de projets de se tester. Favoriser la création d'un espace de coworking pour les jeunes porteurs de projet.

VALORISER L'IDENTITÉ COMMERCIALE ET ARTISANALE DE COGOLIN

Créer une vitrine dédiée à l'artisanat cogolinois et local et développer le label « Fabriqué à Cogolin » afin de valoriser nos savoir-faire et renforcer la fierté de consommer local. Mettre en œuvre une charte des terrasses, notamment lors des rénovations pour un véritablement embellissement commercial.

ANIMER ET FAIRE RAYONNER LE COMMERCE COGOLINOIS

Lancer un grand plan de rayonnement commercial afin de faire de Cogolin une référence en matière de commerce et de dynamisme économique dans le Golfe de Saint-Tropez et au-delà. Organiser et renforcer les temps forts commerciaux et déployer des actions de communication ciblées pour donner envie de venir consommer à Cogolin toute l'année. Ramener la brocante du jeudi en centre-ville une semaine sur deux.



UN GRAND PLAN DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Faire de Cogolin la ville commerçante de référence du Golfe de Saint-Tropez grâce à un plan de communication ambitieux déployé dans le Golfe et le Centre-Var, mettant en valeur la diversité et la richesse de ses commerces, de son artisanat et de son tissu économique. Notamment pour renforcer les grandes périodes commerciales (courses de Noël, braderies, Black Friday...).



TOURISME

Cogolin doit pleinement prendre sa place dans l'offre touristique du Golfe de Saint-Tropez, avec une identité claire et différenciante.

Notre ambition est de développer un tourisme de caractère, fondé sur l'authenticité, les traditions provençales, l'artisanat et le terroir, tout en contribuant au rayonnement des Marins de Cogolin. Un tourisme maîtrisé, qualitatif et fidèle à l'âme de notre commune.



Nathalie
HAQUIN

AFFIRMER UNE IDENTITÉ TOURISTIQUE PROPRE À COGOLIN

Proposer une offre touristique différenciée de celle des stations balnéaires voisines, en lien étroit avec l'Office de Tourisme inter-communal, afin de renforcer la promotion de Cogolin, améliorer la cohérence des actions et maîtriser l'image de la commune, notamment sur les réseaux sociaux et dans la presse.

VALORISER LE PATRIMOINE, L'HISTOIRE ET LES SAVOIR-FAIRE

Mettre en valeur le Vieux-Village, le patrimoine historique et mémoriel, ainsi que les savoir-faire artisanaux qui font la singularité de Cogolin (Manufacture des tapis, anches, pipes...). Faciliter la découverte de sites aujourd'hui méconnus ou oubliés notamment par des conventions avec des propriétaires privés.

DÉVELOPPER DES FILIÈRES TOURISTIQUES DURABLES ET QUALITATIVES

Structurer et promouvoir l'œnotourisme, le tourisme du terroir, du bien-être et le tourisme mémoriel, en cohérence avec l'identité et les atouts naturels et culturels du territoire. Accompagner l'ouverture d'établissements hôteliers et d'hôtellerie de plein air adaptés à notre environnement.

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES MARINES DE COGOLIN

Contribuer pleinement au rayonnement des Marins de Cogolin en améliorant la qualité du sable et l'entretien général du site, afin d'offrir un cadre plus qualitatif aux habitants comme aux visiteurs.

LE PORT

Un port attractif, moderne et fidèle à l'identité de Cogolin

Le port de Cogolin est une véritable vitrine du savoir-faire, de la qualité d'accueil et de l'attractivité touristique de la commune. Il contribue pleinement au rayonnement de Cogolin. Nous voulons préserver la qualité de sa gestion, moderniser ses équipements et accompagner son évolution, dans une logique durable et tournée vers l'avenir, au service des Cogolinois comme de nos visiteurs.

UN PORT ATTRACTIF ET ACCUEILLANT, VITRINE DE COGOLIN

Poursuivre la modernisation des équipements portuaires : agrandir la capitainerie afin d'offrir un accueil plus qualitatif aux usagers, y créer un véritable salon d'honneur, chaleureux et confortable, ouvert toute l'année. Améliorer et embellir l'accès et l'environnement général du port.

UN PORT FIDÈLE À SON IDENTITÉ ET ACCESSIBLE AUX COGOLINOIS

Garantir une mixité équilibrée entre unités rémunératrices et amodiataires locaux et historiques. Soutenir et pérenniser l'association des plaisanciers sur la Gisclette, accompagner l'amélioration de leurs infrastructures.

UN PORT MODERNE, DURABLE ET RÉSILIENT

Renforcer l'engagement environnemental du port en anticipant les usages de demain : accueil des carburants propres, gestion environnementale exemplaire, développement de la filière de dépollution des sables issus des dragages... Protéger durablement le port face aux risques climatiques, notamment par la rénovation et le renforcement de la grande digue extérieure.

DES INVESTISSEMENTS PORTUAIRES FINANCÉS PAR LE BUDGET DU PORT

La modernisation de la capitainerie sera notamment rendue possible par la vente de la villa avec piscine du « yacht club », aujourd'hui inadaptée à un usage d'intérêt général. Pour mémoire : le port se finance par et pour ses usagers, et contribue à apporter des recettes au budget communal.



CULTURE ET PATRIMOINE

Une véritable offre culturelle, source de transmission et de rayonnement

La culture ouvre les esprits, nourrit l’imaginaire et crée du lien. Elle participe à l’épanouissement de chacun et à l’identité vivante de notre commune. Nous voulons une politique culturelle exigeante mais accessible, qui valorise les talents, soutient la création et fait de Cogolin une ville curieuse, ouverte, rayonnante et fière de son patrimoine.



Laurent
DAUDE

SOUTENIR LA CRÉATION ET LA VIE CULTURELLE LOCALE

Accompagner et valoriser les associations culturelles cogolinoises tout au long de l’année, en leur offrant des espaces d’exposition, de représentation et de rencontre avec le public. Encourager la création artistique locale et favoriser une culture accessible à tous. Transformer l’ancien Office de Tourisme en lieu d’exposition permanent et gratuit.

DES LIEUX CULTURELS RENFORCÉS ET IDENTIFIÉS

Préserver et valoriser le cinéma de Cogolin en le rénovant pour en faire un véritable écrin culturel, tout en y développant des rendez-vous conviviaux et intergénérationnels autour du cinéma, des séries et de la culture populaire. Accompagner le café-théâtre Le Léopard dans son développement et son rayonnement. Renforcer l’attractivité culturelle du Château Sellier afin d’en faire un haut lieu culturel du Golfe de Saint-Tropez.

TRANSMETTRE L’HISTOIRE, LE PATRIMOINE ET L’IDENTITÉ COGOLINOISE

Encourager et accompagner la maintenance de nos traditions, et en premier lieu la Bravade. Créer un musée patrimonial dédié à l’histoire, aux traditions et à l’artisanat cogolinois, intégré au futur Office de Tourisme. Valoriser durablement notre patrimoine matériel et immatériel afin de transmettre la mémoire locale et renforcer la fierté d’appartenance à Cogolin.



UNE CULTURE VIVANTE, POPULAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

Organiser plus d’événements culturels au Centre Maurin des Maures (concerts, théâtre...). Renforcer l’offre de la médiathèque, notamment avec des nocturnes autour des jeux de société et des jeux de rôle pour tous les âges.

FAIRE RAYONNER COGOLIN AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

Développer des projets culturels originaux et fédérateurs, comme « Les 50 coqs de Cogolin », véritable jeu de piste culturel et patrimonial, pour inviter habitants et visiteurs à découvrir la ville autrement. Relancer et soutenir la dynamique du jumelage comme levier culturel, en y associant pleinement la jeunesse.



ANIMATIONS

Animer et faire vivre Cogolin, tout au long de l’année

En privilégiant la qualité à la quantité, notre objectif est de proposer des événements populaires, joyeux et fédérateurs, capables de rassembler tous les publics et de faire vivre la commune tout au long de l’année. Des animations ancrées dans la vie locale, créatrices de grands moments de partage, mais aussi pensées pour faire rayonner l’image de Cogolin bien au-delà de ses frontières, comme une ville vivante, chaleureuse et attractive.

RETROUVER DE GRANDS RENDEZ-VOUS POPULAIRES ET IDENTITAIRES

Relancer de grandes manifestations fédératrices, sources de joie collective, qui ont marqué Cogolin et les Cogolinois. Réorganiser le Corso du mimosa, relocaliser la Fête du Coq sur la place de la République, relancer la fête de la musique en centre-ville...

DES ANIMATIONS AU SERVICE DU COMMERCE ET DE LA VIE LOCALE

Construire le programme d’animations en lien étroit avec les commerçants et les acteurs locaux. Relancer des temps forts comme la braderie des commerçants, pensée comme une journée festive, familiale et musicale.

SOUTENIR LE MONDE ASSOCIATIF ET L’ENGAGEMENT LOCAL

Accompagner et renforcer le soutien aux associations dans l’organisation de leurs événements : parce que faire vivre Cogolin, c’est aussi permettre à l’énergie, à l’envie et au talent associatif de s’exprimer pleinement.

DES ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX, ACCESSIBLES ET INTERGÉNÉRATIONNELS

Poursuivre et développer des rendez-vous simples, joyeux et créateurs de lien : soirées grillades, pique-niques, grande sardinade... En alternance entre le centre-ville et les Marines de Cogolin.

RENFORCER LE RAYONNEMENT DE COGOLIN DANS LE GOLFE ET AU-DELÀ

Renforcer la présence et l’implication de Cogolin dans les grandes manifestations du Golfe de Saint-Tropez (Marathon,

Eurofestival, Rallye du Var...). Développer des événements à rayonnement régional, notamment autour d’un grand festival culturel, d’épreuves sportives accessibles et fédératrices comme un grand cani-cross.



RETROUVER LA MAGIE DE NOËL

Noël est un moment à part : une période qui doit illuminer la ville, rassembler les familles et émerveiller les enfants.

Nous voulons redonner à Noël toute sa place à Cogolin, avec des illuminations et décorations renouvelées, installées suffisamment tôt, et un programme d’animations cohérent, fidèle à l’identité de la commune.

Moins de dispersion, plus de sens : avec un grand temps fort fédérateur, capable de rassembler toute la population autour d’un moment populaire et attendu.

JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Grandir, apprendre et s'épanouir : notre jeunesse est notre plus grande richesse

Nous voulons offrir à nos enfants et à nos jeunes un environnement protecteur, stimulant et attentif à leur bien-être comme à leurs besoins, dès la petite enfance et tout au long de leur parcours scolaire.

Accompagner la jeunesse, c'est à la fois garantir des conditions d'apprentissage de qualité à l'école, protéger les plus jeunes, permettre à nos adolescents de vivre pleinement leur jeunesse et transmettre des valeurs de citoyenneté, de responsabilité et d'attachement à leur commune.



Amandine
CLAURE

JEUNESSE :

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES FAMILLES DÈS LA PETITE ENFANCE

Renforcer l'accompagnement des assistantes maternelles et structurer pleinement l'organisation du nouveau Relais Petite Enfance (RPE). Exercer une vigilance resserrée sur l'exécution de la délégation de service public des crèches.

PERMETTRE À NOS JEUNES DE VIVRE PLEINEMENT LEUR JEUNESSE

Développer des animations et des temps forts à destination des jeunes et des familles tout au long de l'année, en lien avec leurs centres d'intérêt (manga, jeux vidéo, e-sport...). Pérenniser et développer les activités du centre ado, pour se fabriquer des souvenirs pour toute la vie.

PROTÉGER ET PRÉVENIR

Renforcer les actions de prévention contre le harcèlement, l'usage des réseaux sociaux, les violences et les addictions. Protéger les plus jeunes, c'est agir tôt : informer et accompagner les familles.

TRANSMETTRE DES VALEURS ET ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Développer le Conseil municipal des jeunes en lui donnant davantage de moyens et de responsabilités. Favoriser et valoriser les engagements citoyens (cadets de la Défense, jeunes sapeurs-pompiers, Service National Universel...). Renforcer la présence de la jeunesse dans la vie civique de la commune.

SCOLAIRE :

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE CHAQUE ENFANT

Définir un Projet Éducatif Territorial (PEDT) ambitieux et lisible : un premier cycle axé sur la culture, le patrimoine et les arts, puis un second centré sur le sport, la santé et le « mieux manger ». Mettre en place une véritable aide aux devoirs sur le temps périscolaire afin de soutenir les familles et la réussite scolaire.

DES ÉCOLES PLUS CONFORTABLES ET MIEUX ÉQUIPÉES

Améliorer le confort et le cadre de vie dans les établissements scolaires : rénovation énergétique, végétalisation des cours, amélioration des réfectoires. Moderniser les équipements, notamment numériques, et améliorer la sécurité et le stationnement aux abords des écoles et collèges. Augmenter la part du bio dans les cantines.

TRAVAILLER EN CONFIANCE AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET LES PARENTS D'ÉLÈVES

Être aux côtés de celles et ceux qui font vivre l'école au quotidien : enseignants, chefs d'établissement, ATSEM, AESH et personnels éducatifs. Renforcer le soutien et le dialogue avec les associations de parents d'élèves de toutes nos écoles. Consolider les liens avec les collèges pour assurer une meilleure continuité éducative.

OUVRIR L'ÉCOLE SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Favoriser les sorties et voyages scolaires en accompagnant les équipes éducatives dans leur organisation. Placer les associations cogolinoises au cœur de la vie scolaire, notamment sur les temps périscolaires, à travers des semaines thématiques permettant aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives, culturelles et citoyennes.

RENFORCER L'ESPRIT D'ÉQUIPE DANS NOS ÉCOLES

Créer une identité graphique propre à chaque école : blason, couleurs, animal totem légendaire...

Chaque enfant disposera d'un t-shirt aux couleurs de son école en début d'année, pour les manifestations sportives et les temps forts inter-écoles, afin de renforcer la fierté, l'appartenance et l'esprit d'équipe



SPORT

Cogolin, ville active et sportive !

Le sport est un formidable levier de santé, de bien-être, de cohésion sociale et de transmission de valeurs.

Nous voulons faire de Cogolin une ville sportive à tous les âges de la vie, en permettant à chacun de pratiquer une activité adaptée, en club comme en loisir, tout en soutenant activement nos associations sportives et en modernisant nos équipements.



Najwa
SCHULZ

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MODERNISÉS ET PERFORMANTS

Moderniser et rénover les équipements sportifs de la commune. Engager notamment la rénovation des toitures du COSEC et du Gymnase B ainsi que des travaux d'amélioration énergétique, autofinancés par l'installation de panneaux photovoltaïques. Rénover et moderniser les infrastructures du football : remplacement de la pelouse du stade Galfard par une pelouse synthétique, maintien du demi-stade pour les jeunes et mise aux normes des vestiaires. Reconstruire la Délégation de Service Public pour le tennis et poursuivre le développement du padel avec la création d'au moins deux pistes couvertes.

UN SPORT ACCESSIBLE À TOUS, PARTOUT DANS LA VILLE

Créer un véritable site sportif et de loisirs au cœur d'un parc arboré en centre-ville, favorisant la pratique libre et familiale (voir page 7). Installer aux Marines de Cogolin un espace dédié au sport et au bien-être, équipé de casiers sécurisés. Développer de nouveaux itinéraires de randonnée, en lien avec l'intercommunalité, et favoriser l'accès au sport pour tous, notamment par le soutien aux pratiques handisport.



SOUTENIR ET VALORISER LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Accompagner les associations sportives dans leur fonctionnement quotidien et mettre en place des permanences administratives pour aider les dirigeants, notamment dans l'accès aux subventions. Renforcer la communication autour des clubs et de leurs activités afin de mieux valoriser leur engagement. Organiser chaque année un gala des sports pour mettre à l'honneur les sportifs et la vitalité du tissu associatif cogolinois.

DÉVELOPPER LES SPORTS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES

Relancer l'activité de la base nautique municipale pour la pratique de loisir et le développement d'une filière d'excellence, en particulier pour les jeunes. Diversifier les pratiques proposées, notamment avec le canoë de mer, et faire du sport de pleine nature un atout majeur du cadre de vie cogolinois (vélo, randonnées, parcours de santé...).



Cogolin ville de sport, et ça ne date pas d'hier.
L'équipe du SC Cogolinois 1922-1923. Photo Famille Ferraro.

SOLIDARITÉ ET SENIORS

Être attentif à chacun et à chaque étape de la vie

À Cogolin, la solidarité n'est ni un slogan ni une posture : c'est une attention concrète portée à celles et ceux qui en ont besoin, au plus près du quotidien.

Nous serons particulièrement présents aux côtés de nos aînés. Les accompagner, rompre l'isolement, faciliter les démarches, préserver leur autonomie et leur qualité de vie : c'est une exigence morale et une responsabilité collective. Notre action reposera sur la proximité, l'écoute et l'efficacité.



FACILITER LE QUOTIDIEN ET PRÉSERVER L'AUTONOMIE DES SENIORS

Renforcer les solutions de mobilité senior, notamment le bus dédié, en élargissant les créneaux horaires également l'après-midi, notamment pour les rendez-vous médicaux. Créer un guichet dédié aux seniors, distinct de l'accueil social du CCAS, pour informer, orienter et accompagner sans stigmatisation. Remettre des bancs en centre-ville, dans des espaces sécurisés, pour permettre repos, rencontres et convivialité.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL

Maintenir et développer des animations seniors conviviales et festives (thés dansants, rencontres, ateliers...). Soutenir activement les associations seniors (Club du Trèfle, Arc-en-ciel), piliers du lien social. Encourager les événements inter-générationnels, pour renforcer le partage et la transmission entre générations.

MIEUX ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE ET LES SITUATIONS DE FRAGILITÉ

Garantir à chacun un accès simple et lisible à l'information et aux droits, avec un accompagnement renforcé dans les démarches. Améliorer l'aide et l'accompagnement pour les démarches administratives notamment numériques. Entre-

tenir une relation partenariale étroite avec l'EHPAD Peirin, structure essentielle pour les familles cogolinoises.

SOUTENIR LES SOLIDARITÉS LOCALES ET LE MONDE ASSOCIATIF

S'appuyer sur les solidarités associatives, familiales et citoyennes pour accompagner les situations de fragilité. Renforcer le soutien aux associations solidaires et caritatives et faciliter leurs actions de terrain. Développer le dialogue avec les clubs services et acteurs philanthropiques du Golfe pour mieux répondre aux besoins locaux. Disposer d'un véritable parc de logements d'urgence (face aux violences intra-familiales notamment).

ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET CADRE DE VIE

Renforcer les liens avec le groupe UMANE (ex-ADAPEI) pour accompagner les personnes en situation de handicap dans leur missions d'intérêt public. Soutenir l'économie circulaire : accompagnement de la Ressourcerie, développement des boîtes à livres, création d'un Repair'café pour encourager réparation, transmission et consommation responsable. Réunir chaque année la commission communale d'accessibilité pour améliorer les équipements publics et prévenir les risques, notamment pour les seniors.



SANTÉ

Garantir l'accès aux soins à Cogolin

Si la commune n'a pas vocation à se substituer aux professionnels de santé, elle doit en revanche jouer pleinement son rôle de facilitateur, d'accompagnateur et de moteur.

Notre engagement est clair : mobiliser toute l'énergie de la Ville pour améliorer concrètement l'offre de soins, renforcer la prévention et garantir un accès de proximité à la santé pour tous les Cogolinois.



RENFORCER L'OFFRE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE À COGOLIN

Attirer de nouveaux professionnels de santé. Favoriser l'implantation de spécialités médicales et paramédicales aujourd'hui insuffisantes ou absentes (rhumatologues, dermatologues, neurologues, ORL, orthophonistes, psychomotriciens...).

SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Poursuivre le développement et l'accompagnement de la maison de santé. Soutenir tout particulièrement l'accueil des jeunes médecins et d'internes. Mettre en place un parcours d'accueil individualisé pour encourager leur pérennité à Cogolin.

PRÉVENTION, INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS

Développer une véritable culture de la prévention et du bien-être à tous les âges de la vie (alimentation, activité physique, information santé). Réaliser et diffuser un guide/annuaire de la santé à Cogolin. Favoriser l'implantation d'une antenne de la Ligue contre le cancer afin de renforcer l'accompagnement de proximité des malades et de leurs proches.

SE MOBILISER POUR UN PÔLE DE SANTÉ PERFORMANT ET DES URGENCES PÉRENNES

Agir avec détermination, notamment par l'intermédiaire de l'intercommunalité, auprès de l'Agence Régionale de Santé pour améliorer durablement la qualité d'accueil et de soins du pôle de santé. Œuvrer au maintien des urgences et à leur qualité d'accueil, sans fermeture estivale.

CAUSE ANIMALE

À Cogolin, nos amis les bêtes ont toute leur place.

La place qu'une ville accorde à ses animaux en dit long sur ses valeurs. À Cogolin, nous voulons mener une politique de bon sens en faveur du bien-être animal, attentive à nos animaux de compagnie comme à la faune sauvage, et respectueuse des habitants et de l'espace public.



CRÉER UN VÉRITABLE PARC DÉDIÉ AUX CHIENS

En remplacement de l'actuel city-stade / skate-park (transféré, voir page 7). Équipé de points d'eau, de mobilier adapté et placé sous vidéoprotection. Renforcer le déploiement et l'approvisionnement des distributeurs de sacs à déjections canines, y compris dans les quartiers résidentiels.

SOUTENIR LA PROTECTION ANIMALE ET FAVORISER L'ADOPTION

Accompagner les associations engagées pour le bien-être animal, notamment pour la stérilisation des chats errants. Proposer à l'AGDA des locaux plus fonctionnels afin d'augmenter la capacité de la chatterie. Favoriser l'adoption des animaux abandonnés avec un espace dédié dans le magazine municipal.

FACILITER LA SOLIDARITÉ AUTOUR DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Mettre en place une plateforme municipale de mise en relation entre propriétaires d'animaux et familles d'accueil volontaires (garde, promenade, urgences). Créer une page dédiée sur le site de la commune pour aider à la recherche des animaux perdus.

PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE ET LES ÉQUILIBRES NATURELS

Mener une politique attentive à la biodiversité et réguler les espèces envahissantes avec des méthodes efficaces et respectueuses, comme les graines stérilisantes pour les pigeons.



FINANCES ET BUDGET



Joseph
AZZAZ

Une gestion rigoureuse et responsable au service de Cogolin.

Gérer une commune, ce n'est pas empiler des projets ni céder à la facilité de la dépense. C'est d'abord tenir les comptes, maîtriser le fonctionnement quotidien et prendre des décisions avec sérieux et responsabilité. Dès le début du mandat, nous engagerons un audit financier qui sera réalisé par un cabinet indépendant.

Notre équipe connaît les réalités financières de la gestion d'une collectivité : les contraintes, les arbitrages nécessaires et les équilibres à préserver.

Cette expérience nous engage à une gestion exigeante, sincère et transparente. C'est cette rigueur qui nous permettra à la fois de protéger les finances communales, de préserver le pouvoir d'achat des habitants et d'investir là où cela compte vraiment, pour aujourd'hui et pour demain.



FISCALITÉ : PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et à une meilleure organisation, nous nous engageons à ne pas augmenter les impôts locaux. Objectif : créer les conditions d'une baisse de la taxe foncière pour les Cogolinois en fin de mandat

MAÎTRISER LE FONCTIONNEMENT POUR DÉGAGER DES MARGES DE MANOEUVRE

Mise en place d'un Plan d'Action et d'Optimisation (PAO) dans les services • Analyse systématique des charges de fonctionnement et optimisation des recettes • Suppression des dépenses inutiles et des inerties budgétaires



DES INVESTISSEMENTS UTILES, DURABLES ET PRIORISÉS

Nous faisons pour ce mandat le choix des fondamentaux, à travers un Plan Pluriannuel d'investissement (PPI), pour plus de transparence et sans dispersion : Cadre de vie - Stationnement - Sécurité - Embellissement et végétalisation - Rénovation des infrastructures vieillissantes Nous avons fait le choix, en responsabilité, de ne pas proposer pour ce mandat des projets qui nous tenaient à cœur, mais qui restent envisagés pour l'avenir (création d'un véritable centre aéré, agrandissement et modernisation du Centre Maurin des Maures...)



UNE DETTE MAÎTRISÉE ET DES PARTENAIRES SOLICITÉS : UN AVENIR SÉCURISÉ

Maîtriser l'endettement de la commune • Préserver la capacité d'investissement • Refus des choix budgétaires qui hypothèquent l'avenir • Aucun projet sans cofinancement



POLITIQUE DE PROXIMITÉ

Votre quotidien au cœur de notre action

Parce que l'enjeu d'une élection municipale c'est aussi, et surtout, être à l'écoute des besoins du quotidien et de la réalité de chaque quartier. C'est retrouver le dialogue et renouer la confiance.

Une politique de proximité qui ne se limite pas au centre-ville ou à ce qui se voit, mais qui s'attache à améliorer concrètement la vie de tous les Cogolinois.

Parce que la qualité de vie se construit autant par les grands projets que par l'attention portée, chaque jour, à tous les habitants.



Alain
MARCHAIS

UNE MUNICIPALITÉ À VOS CÔTÉS, AU QUOTIDIEN

Désigner un élu référent à la proximité et au quotidien, chargé de traiter les demandes individuelles dans tous les quartiers. Améliorer la réactivité du dispositif Allo Monsieur le Maire.

DIALOGUER, CONCERTER ET ASSOCIER LES COGOLINOIS

Créer et animer des comités de quartiers afin d'instaurer un dialogue régulier et structuré. Organiser des réunions publiques pour chaque grand projet structurant, dans une démarche de transparence, d'écoute et de concertation. Mettre en place des commissions extra-municipales thématiques afin d'associer les habitants. Organiser des moments d'échanges et de convivialité comme des apéritifs de quartiers dans tous les secteurs de la ville.

ACCUEILLIR, INFORMER ET INTÉGRER

Mettre en œuvre une véritable politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, avec une cérémonie dédiée et une présentation de Cogolin, de son histoire, de ses traditions et de son tissu associatif.



DES ACTIONS POUR CHAQUE QUARTIER DE COGOLIN

Nous avons souhaité aller plus loin et regarder Cogolin telle qu'elle est vécue au quotidien, dans tous ses quartiers.

Cette liste est le fruit de vos propositions et de vos demandes de ces derniers mois. Elle n'a pas vocation à être exhaustive, mais elle illustre notre méthode : celle d'une municipalité qui connaît sa ville, ses quartiers et ses habitants, et qui agit avec précision, proximité et bon sens, **partout sur le territoire communal**.

LE CARRY – TRÉMOURIÈS

- Améliorer la sécurité des piétons sur le chemin du Carry, tout en créant des espaces de stationnement.
- Améliorer la circulation.

CENTRE-VILLE

- Installer de l'éclairage public dans les rues et ruelles qui en sont dépourvues.
- Améliorer l'accessibilité et la sécurité des trottoirs, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- Renforcer la sécurité routière, protéger les piétons et lutter contre la vitesse excessive.
- Améliorer la fluidité du trafic, notamment aux heures de pointe.

CHEMIN DE L'ARGENTIÈRE

- Sécuriser le chemin de l'Argentière pour les piétons et les cyclistes.
- Sécuriser l'arrêt de bus utilisé par les enfants.

CHEMIN DE RADASSE – PLEIN SOLEIL

- Sécuriser le chemin de Radasse par la création d'un espace partagé piétons / vélos.
- Rénover la chaussée, fortement dégradée par les tranchées réalisées ces dernières années.
- Embellir et végétaliser le secteur, veiller au bon entretien des haies le long des trottoirs.
- Créer des places de stationnement partout où cela est possible afin de lutter contre le stationnement anarchique.
- Renforcer la vidéoprotection du parc Plein Soleil et de ses abords, créer des zones d'ombre

DES ACTIONS POUR CHAQUE QUARTIER DE COGOLIN

CHEMIN DES MINES – LES CROTTES – SAINT-MARC

- Alimenter en eau de ville les riverains du secteur.
- Renforcer la protection du secteur contre les incendies.

DOMAINE DE MANON – LES ANCHES

- Réduire la vitesse et améliorer la sécurité routière dans le lotissement, utilisé comme voie de contournement.
- Renforcer et améliorer l'éclairage public.
- Renforcer la sécurité du secteur, notamment face aux trafics.
- Étudier et mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour limiter les conséquences des inondations, notamment sur les constructions récentes.

FONT MOURIER – VALENSOLE

- Réduire significativement les nuisances olfactives de la station d'épuration de Font Mourier, par des investissements ciblés à la portée de la Communauté de Communes : bâchage du dégrillage en début de cycle et création d'un bâtiment dédié au stockage des boues en fin de cycle.
- Créer un arrêt de bus dans le sens La Foux vers Cogolin.
- Améliorer l'éclairage de l'avenue de Valensole pour renforcer la sécurité.

L'HERMITAN

- Améliorer et sécuriser les cheminements piétons.
- Moderniser les points d'apport volontaires pour les déchets, avec des espaces fermés et sécurisés, et lutter contre les dépôts sauvages.
- Renforcer la protection du secteur contre les incendies.

LA CAUQUIÈRE

- Accompagner les propriétaires dans un plan d'amélioration énergétique des bâtiments et le déploiement de panneaux photovoltaïques.
- Contribuer, aux côtés des propriétaires, à un plan de ravalement des façades afin d'améliorer le cadre de vie.
- Renforcer la sécurité du site et lutter contre les incivilités et les trafics.

LES AUBRETTES

- Remettre en état le terrain afin de permettre à nouveau l'organisation de manifestations communales et sa mise à disposition des associations en veillant strictement à y empêcher les occupations sauvages et illégales.

NÉGRESSE – MORT DU LUC

- Améliorer les accès aux infrastructures sportives et de plein air, ainsi que le stationnement.
- Lancer toutes les études nécessaires pour limiter les conséquences des inondations, notamment sur la route d'accès.

PISAN – AVENUE DE LA CAUQUIÈRE

- Améliorer la circulation et la sécurité du secteur (allée Beausoleil, avenue de la Cauquière, route des Mines), notamment par la création de trottoirs et de passages piétons sécurisés.

PLAINE DE LA MÔLE

- Aider les riverains et propriétaires à se protéger contre l'installation sauvage de caravanes.
- Lutter contre la cabanisation et les installations illégales.

- Accompagner les agriculteurs dans la reconquête agricole et la remise en culture des terres.

PORT COGOLIN – LES MARINES

- Mettre en place une politique de stationnement minute sans nuisances autour de la nouvelle crèche.
- Empêcher l'utilisation des rues résidentielles comme itinéraires de contournement, pour la sécurité et la tranquillité des riverains.
- Rénover le mobilier urbain de la place Jules Cortesi (bancs, éclairages, locaux poubelles...) et renforcer la vidéoprotection du secteur.
- Rénover la chaussée de l'avenue Jean Aicard.
- Accompagner et soutenir les ASL et copropriétés des Marines pour l'embellissement et la sécurisation des espaces ouverts au public.
- Maintenir des animations aux Marines et renforcer la visibilité des commerçants du secteur.
- Réorganiser l'entrée du parking des Marines, améliorer son état général et son entretien.
- Rénover et embellir la base nautique.

LE VILLAGE ANCIEN

- Renforcer les solutions de stationnement de proximité pour les riverains.
- Veiller à l'accessibilité du village pour les professionnels de santé.
- Préserver strictement le cachet et la qualité architecturale du vieux village.
- Surveiller l'état des immeubles non entretenus et lutter contre les marchands de sommeil.
- Renforcer l'entretien des réseaux d'assainissement pour lutter contre les odeurs et les nuisibles.

ZONE SAINT-MAUR

- Créer des places de stationnement matérialisées et sécurisées, partout où cela est possible.
- Renforcer la sécurité des piétons, notamment aux abords des entreprises et commerces recevant du public.

LE YOTEL UN SITE EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER ET À VALORISER

Notre priorité est claire : préserver ce site de toute urbanisation massive et maintenir ce foncier stratégique dans le patrimoine communal.

Nous souhaitons pérenniser l'activité d'hôtellerie de plein air, tout en en améliorant notablement sa qualité, notamment par la mise en place d'une Délégation de Service Public (DSP). Celle-ci permettra de faire financer au délégataire des équipements ludiques et familiaux (comme une piscine, un parc de loisirs...), accessibles aux Cogolinois, en particulier hors saison, afin de permettre à tous de profiter de ce site remarquable dans un environnement préservé.

Parallèlement, nous favoriserons l'implantation d'une école des métiers du nautisme à l'échelle du Golfe de Saint-Tropez, afin de développer une filière d'excellence créatrice de formations, d'emplois et de savoir-faire locaux.

Ces orientations sont naturellement conditionnées aux procédures judiciaires en cours.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

La qualité de vie à Cogolin repose aussi sur la qualité du service public.

Nous voulons une administration municipale accessible, réactive et respectueuse, au service des Cogolinois. Cette ambition repose sur une conviction simple : un service public de qualité passe par des agents reconnus et accompagnés, dont le travail est valorisé pour répondre avec réactivité et compétence aux besoins du quotidien, grâce à une organisation exigeante mais avant tout juste et équilibrée.

SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Simplifier les démarches administratives, notamment numériques, sans jamais les rendre obligatoires. Garantir partout un accueil humain, physique ou téléphonique, pour celles et ceux qui en ont besoin.

MODERNISER L'ADMINISTRATION AU SERVICE DES HABITANTS ET DES AGENTS

Harmoniser les outils entre services, simplifier les procédures internes lorsque cela est possible et améliorer la circulation de l'information, afin de gagner en efficacité et en réactivité au quotidien.

VALORISER ET ACCOMPAGNER LES AGENTS MUNICIPAUX

Offrir aux agents une organisation claire, des outils et des conditions de travail adaptés. Mieux servir les Cogolinois, c'est d'abord reconnaître et soutenir celles et ceux qui font vivre le service public local.

INTÉGRER L'INNOVATION AVEC DISCERNEMENT

Préparer l'administration aux défis de demain en intégrant, avec vigilance et responsabilité, l'intelligence artificielle dans certains outils métiers, pour réduire les tâches répétitives et permettre aux agents de se concentrer sur des missions les plus importantes.

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE ET ENGAGÉE

Signer et mettre en œuvre la charte régionale « Zéro plastique » au sein des services municipaux et auprès des délégataires. Supprimer la publicité du magazine municipal pour privilégier une information publique de qualité et la valorisation du tissu associatif.

REMETTRE COGOLIN AU CENTRE DU JEU

Notre commune doit être respectée, écoutée et crédible.

Mais pour cela, elle doit être défendue avec exigence et audace. Mon engagement est clair : **faire entendre la voix de Cogolin** partout où se décident les projets qui impactent concrètement notre quotidien et notre avenir.

Cogolin occupe une place singulière sur son territoire. Deuxième commune du Golfe par sa population, ville des actifs, du commerce, de l'artisanat et des services, **elle est le cœur vivant et vibrant du Golfe de Saint-Tropez**. Cette réalité doit se traduire pleinement dans son positionnement institutionnel et dans son action intercommunale.

Au sein de la Communauté de communes, nous défendrons une intercommunalité de projets, équilibrée et respectueuse des communes, dans laquelle **Cogolin revendiquera pleinement sa place, assumera ses responsabilités et fera entendre sa voix avec clarté et constance**. Gestion des déchets, eau et assainissement, développement économique, tourisme, protection du territoire : ces compétences doivent produire des résultats utiles et visibles pour les Cogolinois.

Les grands projets structurants ne peuvent aujourd'hui être portés sans partenariats solides. Département, Région, État, Europe : aucun projet majeur pour Cogolin ne sera conçu sans une recherche systématique de cofinancements et d'ingénierie auprès de nos partenaires.

C'est par cette méthode, **par des réseaux déjà tissés**, par cette exigence et cette crédibilité retrouvée que **Cogolin pourra mener une action publique ambitieuse, responsable et durable**, pleinement reconnue sur son territoire et au service de ses habitants.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 & 22 mars 2026

Un Cap pour Cogolin

Confiance Authenticité Protection

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

PIERRE-YVES TIERCE

Présentation de notre
projet pour Cogolin

Jeudi 12 mars à 19h

 **Centre Maurin des Maures**

53 avenue Georges Clemenceau

Ouverture des portes à 18h30

**À l'issue de la réunion, nous aurons le plaisir
de partager un apéritif républicain**